



Dans un monde où le mode de consommation et les problèmes environnementaux font débat, l'alimentation et nos systèmes alimentaires jouent un rôle crucial.

Doté de multiples facettes, le secteur de l'alimentaire est tant au centre des questions sociales et environnementales que le lieu de fraudes et d'une concurrence acharnée, tout en étant, paradoxalement, soumis à une réglementation européenne des plus fortes pour la sécurité sanitaire de nos concitoyens.

Entrons ensemble dans ces sujets essentiels et fondamentaux.

[Conditions générales de vente, cliquez-ici](#)

Durée de la formation : 7 heures

Domaine de compétences : Droit de l'agroalimentaire, Food Law

Niveau de formation : Niveau 2 : approfondissement des connaissances et pratique de la matière

PUBLIC & PRE-REQUIS

VOUS ETES CONCERNE

Les professionnels du droit dans les secteurs de l'alimentation, des filières agroalimentaires, et des systèmes alimentaires : Avocat, Dirigeant d'entreprise, Directeur des affaires juridiques et collaborateur des services juridiques de l'industrie agroalimentaire, Juriste-conseil en droit de la sécurité sanitaire, Juriste de coopérative, Juriste de fédération, Juristes d'association, Ingénieur qualité et réglementation, Chercheur et maître de conférence, risk manager, acteur des filières agroalimentaires, responsable sécurité alimentaire.

Cette formation valide 7 heures au titre de la formation continue obligatoire des avocats

PRE-REQUIS

Il est nécessaire d'être un professionnel du droit (avocat, juriste, expert, magistrat, ...) pour suivre cette formation. Il est également recommandé d'avoir des connaissances générales du droit de la propriété intellectuelle.

Avant toute inscription, merci de compléter le [formulaire d'analyse des besoins et des connaissances](#) et de nous le retourner à l'adresse etorresan@lexposia.com

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Comprendre la procédure relative à la création d'un nouveau produit alimentaire et analyse du contrôle de conformité
- Connaître les mesures applicables à l'étiquetage des produits alimentaires
- Analyser les enjeux de la sécurité alimentaire et les obligations liées
- Comprendre les enjeux de la gestion de crise pour les entreprises et les institutions
- Analyser la première année d'application de la loi Egalim sur les relations industrie/commerce
- Comprendre l'impact de la loi Egalim sur la filière agricole et semencière

INFORMATIONS PRATIQUES

Où ?

Hôtel Peninsula

9 avenue Kléber, 75016 Paris

Comment ?

Accès par l'avenue des portugais

Personnes à mobilité réduite : Le lieu est accessible aux personnes à mobilité réduite

Hébergement

RÉSERVEZ VOTRE HÉBERGEMENT À UN TARIF PRÉFÉRENTIEL



Assises Juridiques de l'alimentation et des filières agroalimentaires 2022

jeudi 8 décembre 2022

Sous réserve de disponibilité au moment de votre réservation, vous pourrez bénéficier des commodités et des services du Palace, pour que votre séjour soit le plus agréable à un tarif préférentiel.

Pour obtenir le code promotionnel, prenez contact avec Emmanuel Torresan – etorresan@lexposia.com – 01 44 83 66 70

Contact

Emmanuel Torresan - etorresan@lexposia.com - 01.44.83.66.70

METHODES MOBILISEES ET MODALITES D'EVALUATION

METHODES MOBILISEES

Formation en présentiel et en digital avec l'intervention de plusieurs intervenants apportant leurs connaissances et retours sur expérience durant les tables rondes et interventions.

Points forts : interactivité, questions/réponses avec les intervenants, débats entre les participants.

Les intervenants peuvent présenter un support powerpoint qui vous sera remis après la formation, sous réserve d'avoir obtenu leur accord

Après la formation, il vous est possible de visionner le replay vidéo depuis votre compte personnel.

MODALITES D'EVALUATION

Il est nécessaire d'être un professionnel du droit afin de disposer des compétences nécessaires pour suivre cette formation.

A l'entrée de la formation, vous devrez renseigner un questionnaire afin d'analyser vos besoins et vos connaissances.

Durant la formation, il vous est possible de poser vos questions aux intervenants ou aux autres participants.

A la fin de la formation, un questionnaire de fin de formation vous sera remis afin d'évaluer que vous avez atteint les objectifs fixés.

Aussi, un questionnaire d'évaluation à chaud sera à remplir par vos soins afin d'évaluer notre formation.

Il vous sera indispensable de compléter ces deux questionnaires afin d'obtenir votre attestation de fin de formation.



Assises Juridiques de l'alimentation et des filières agroalimentaires 2022

jeudi 8 décembre 2022

PROGRAMME DE L'EVENEMENT

09h15 - 09h30	Ouverture de la journée	Katia MERTEN-LENTZ , avocate associée, Food Law Science & Partners
09h30 - 10h00	Connaître l'actualité juridique de l'alimentation et des filières agroalimentaires	
1ère Partie - Contractualisation et responsabilisation dans la filière agro-alimentaire : Quelles avancées ? Quelles exigences ? Comment s'adapter ?		
10h00 - 10h40	Loi Egalim 2 : analyse et bilan de la première année sur les relations industrie/commerce	Marie BUISSON , directrice juridique, ANIA Jacques DAVY , directeur des Affaires Juridiques et Fiscales, FCD
10h40 - 11h25	Eclairage : Comprendre l'impact de la loi Egalim 2 sur la filière agricole et semencière	Rachel BLUMEL , directrice générale, UFS Benjamin GUILLAUME , chef de service Economie des filières, Département Economie et Développement Durable, FNSEA Thibaut BUSSONNIERE , responsable des affaires publiques, La Coopération Agricole
11h25 - 11h45	Pause café	
11h45 - 12h20	Etiquetage et affichage environnemental	Solène CHAMBARD , Responsable développement durable et environnement, ADEPALE Laura FARRANT , chef de projet environnement, Centre technique agroalimentaire, CTCPA
12h20 - 12h35	Grand témoin	
12h35 - 14h00	Déjeuner	
2ème Partie - Crises alimentaires : Quels enjeux ? Comment les anticiper et y réagir ?		
14h00 - 14h45	Analyser les enjeux liés à la sécurité alimentaire	Emilie TAFOURNEL , Directrice Qualité, FCD Olivier ANDRAULT , expert en alimentation et agriculture, UFC-Que Choisir Eric DUMOULIN , sous-directeur de la sécurité sanitaire des aliments, Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
14h45 - 15h30	Savoir comment s'adapter à la réglementation pour assurer la sécurité alimentaire	
15h30 - 16h00	Pause café	
16h00 - 16h45	Comprendre comment appréhender les nouveaux risques alimentaires ?	Katia MERTEN-LENTZ , avocate associée, Food



Assises Juridiques de l'alimentation et des filières agroalimentaires 2022

jeudi 8 décembre 2022

Law Science & Partners

16h45 - 17h30

Comprendre les enjeux de la gestion de crise

Mécanisme de force majeure, adaptation commerciale, juridique et sanitaire

Évaluation, gestion et maîtrise des risques sanitairesÉvaluation, gestion et maîtrise des risques sanitaires

Caroline MARCHETTI, CEO, Controverse

Luis Georges QUINTELAS, directeur scientifique et commercial SQUALI

17h30 - 17h45

Questions / Réponses

17h45 - 18h00

Clôture de la journée

Katia MERTEN-LENTZ, avocate associée, Food Law Science & Partners